

AFFAIRE No 28

APPELS D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE CARBURANT, D'AGREGATS
ET D'EMULSION DE BITUME POUR L'ANNEE 1989

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La bonne marche des services communaux nécessite, en 1989, comme pour les années antérieures, l'approvisionnement en carburant, en agrégats et en émulsion de bitume.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver les Cahiers des Clauses Administratives Particulières ;
- de m'autoriser à lancer les appels d'offres ; et, en cas de résultats infructueux, à passer des marchés négociés avec les fournisseurs présentant les offres les plus avantageuses.

LE MAIRE DONNE LECTURE DE L'AVIS DE LA COMMISSION.

Commission des Finances

Elle émet un avis favorable.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis de la Commission,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 0 SEP. 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

